

L'ESSENTIEL 2020



LE MOT DU PRESIDENT



ARNAUD SCHWARTZ
Président de France Nature Environnement

« Notre année 2020, évidemment, a été marquée par la covid-19. Ce virus, par ses contraintes, a aussi permis à notre mouvement de déployer toute sa créativité. Depuis la mi-mars 2020, il n'y a quasiment plus eu de rencontres physiques entre bénévoles, entre bénévoles et salariés, et très peu entre salariés. L'équipe ne s'est retrouvée que par visioconférences, ce qui est particulièrement inhabituel pour une association dont le travail au quotidien est fondé sur une étroite collaboration entre bénévoles et salariés, sur des moments conviviaux qui permettent la connaissance mutuelle et renforcent la cohésion. Tirons un grand coup de chapeau à nos bénévoles et à nos salariés qui ont malgré tout su faire vivre nos activités, entre autres sous des formats numériques.

Notre message pour un monde vivable s'est aussi traduit à travers de nombreuses victoires juridiques : 80 % de succès dans plus de 230 actions en justice. Par exemple, en janvier, nous avons obtenu du Conseil constitutionnel l'interdiction de produire ou d'exporter des pesticides interdits dans l'Union européenne.

En 2021, nous avons poursuivi sur ce chemin. L'année passée est celle, espérons-le, de la prise de conscience de l'interdépendance des humains avec leur environnement : une seule santé. Un environnement en bonne santé, ce sont des espèces en bonne santé, une nature en bonne santé, une nature dont les humains font partie.

Je tiens à remercier non seulement les bénévoles et les salariés du mouvement, mais aussi tous nos partenaires, tous nos donateurs et donatrices, nos soutiens financiers et nos alliés dans nos combats pour un monde vivable. »



QUI SOMMES-NOUS ?

France Nature Environnement est LA fédération des associations françaises de protection de la nature et de l'environnement, fondée en 1968 et reconnue d'utilité publique depuis 1976. Elle représente plus de 890 000 militantes et militants qui s'investissent au quotidien pour imaginer et promouvoir les moyens de réduire notre impact sur la nature, tout en permettant à chacun-e de vivre dans un environnement préservé.

Notre organisation

La fédération se compose de **46 associations adhérentes** qui elles-mêmes fédèrent **5 837 associations**, dites affiliées à France Nature Environnement. Les associations adhérentes se réunissent une fois par an au sein de l'assemblée générale.

Le **conseil d'administration** est composé de 24 membres d'une association adhérente, élus pour 3 ans par l'assemblée générale. Il choisit, parmi ses membres, un **bureau de 8 personnes maximum**, composé d'un-e président-e, de vice-président-e-s, de secrétaires nationaux, d'un-e trésorier-e et d'un-e trésorier-e-adjoint-e, renouvelé tous les ans. Le bureau exécute et met en œuvre les décisions du conseil d'administration. **L'équipe de 47 salarié-es** participe à la mise en œuvre des orientations décidées par le bureau et le conseil

d'administration, en étroite collaboration avec plus de **180 bénévoles** issu-e-s du mouvement et s'impliquant au niveau national pour générer l'expertise, représenter la fédération et déterminer ses orientations politiques.

Ce qui nous caractérise

- Un **spectre large d'expertises** (agriculture, alimentation, biodiversité, déchets, eau, énergie, forêt, mers et littoraux, risques industriels, santé, transports, villes et territoires, juridique, éducation à l'environnement) permettant une approche à la fois fine et globale des enjeux ;
- Une **présence à chaque échelon territorial** qui apporte une prise forte avec les réalités du terrain, la diversité de ses problématiques et des réponses à apporter, en métropole comme en outre-mer ;
- Une implication dans toutes les dimensions de

la **démocratie environnementale** : information, participation aux instances de concertation et recours à la justice pour faire respecter le droit, si nécessaire.

Nos interlocuteurs

- Les **citoyens et citoyennes** pour les sensibiliser et les inciter à se mobiliser à nos côtés ;
- Les **décideurs politiques et économiques** pour les convaincre d'adopter des solutions à la fois plus respectueuses et plus vertueuses pour l'être humain et son environnement ;
- Les **organisations de la société civile** des champs environnemental, social et de la solidarité pour construire et partager nos plaidoyers ;
- Les **scientifiques** pour nous nourrir réciproquement de leurs travaux et de notre champ d'expérience varié, pour une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux.

236



instances contentieuses en justice, avec **79 %** de décisions favorables en 2020



+ DE 2 MILLIONS de personnes sensibilisées à l'environnement chaque année

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, C'EST...

20 %



des réserves naturelles françaises sont gérées par des associations du mouvement

14 000



utilisateurs de Sentinelles de la nature, l'application des défenseurs de l'environnement



Pour réaliser nos actions, nous sollicitons des appuis publics et privés, sans jamais renier notre ambition et notre indépendance. Nombre de nos combats ne pourraient être menés sans le soutien indéfectible de nos donatrices, donateurs et mécènes.

NOS FINANCES

Des finances saines, grâce à un travail de fond sur le suivi de la comptabilité mené depuis plusieurs années qui commence à porter ses fruits. Notre objectif reste de conserver le plus d'indépendance possible, ce qui nous a conduit à réorganiser notre recherche de fonds, en privilégiant les dons et les legs.



JEROME PARTOS
Trésorier de France Nature Environnement



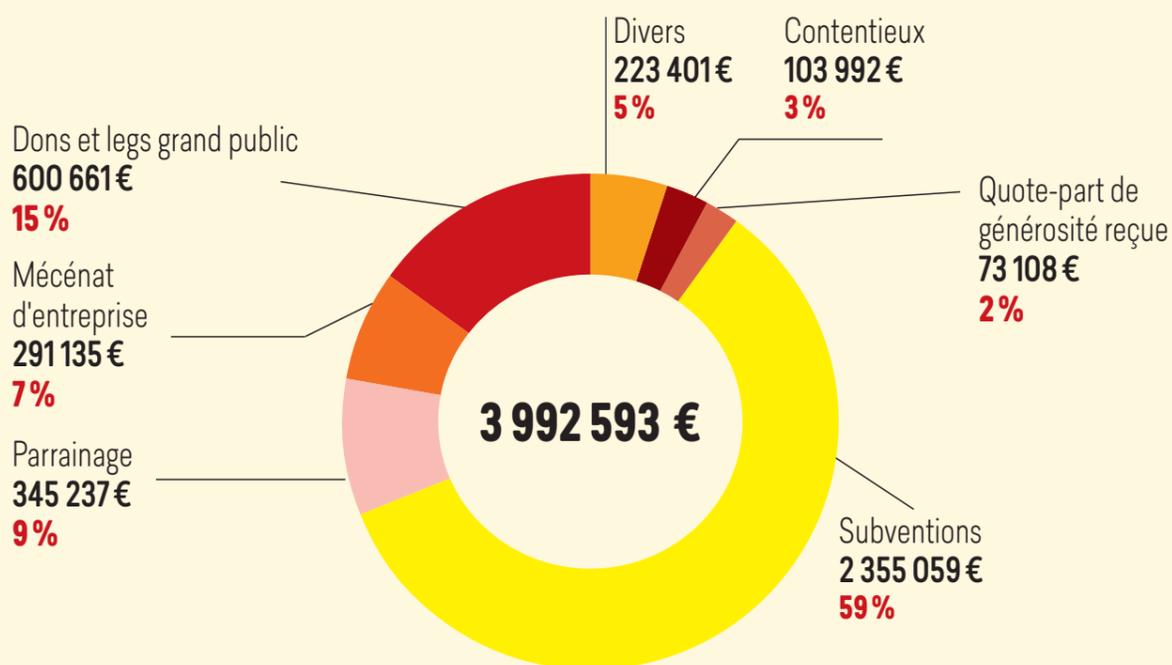
« L'année 2020 a été de nombreux égards hors du commun. La crise sanitaire a affecté la réalisation des actions et le budget. La réforme du plan comptable des associations, entrée en vigueur au début de l'année, a introduit plusieurs changements importants dans notre comptabilité.

En raison du contexte sanitaire, les dépenses liées aux déplacements et à l'événementiel se sont fortement contractées. Nous en avons profité pour accélérer le renouvellement de notre parc informatique, équipements et logiciels. Cela a bien sûr facilité le travail à distance, et à plus long terme, va contribuer à améliorer notre efficacité. Nous avons par prudence constitué des provisions pour risques et charges, dont le montant est de 285 000 € fin 2020. Pour pallier le contexte sanitaire et l'annulation d'actions sur le terrain, nous avons maintenu les dispositifs de soutien aux associations du mouvement pour un montant global de 126 000 €.

La situation sanitaire a eu un impact sur la générosité des entreprises, prudentes dans une situation économique incertaine, mais aussi sur l'activité des tribunaux et donc les produits de contentieux. A contrario, dans cette période difficile, la générosité de nos donateurs et donatrices a connu une nette progression.

Les résultats 2020 confirment une bonne maîtrise budgétaire, grâce au travail mené ces dernières années. Si le résultat s'améliore, le budget global reste quasi stable. En 2021, tout en restant vigilant sur les impacts de la situation sanitaire, France Nature Environnement va continuer la mise en place d'outils de suivi budgétaire. Pour mieux ajuster nos objectifs à nos moyens, et mieux servir notre objet associatif. »

NOS RESSOURCES EN 2020



NOS CHARGES 2020

Total : 3 666 953 €

Des comptes certifiés

Reconnue d'utilité publique depuis 1976, les comptes de France Nature Environnement sont certifiés par le cabinet Donnadieu et associés, un commissaire aux comptes indépendant, assermenté, qui a le devoir de dénoncer toute irrégularité. Retrouvez d'autres éléments financiers dans notre rapport d'activité sur rapport-activites.fne.asso.fr ou sur simple demande au 02 38 62 44 48.

BILAN COMPTABLE SIMPLIFIE

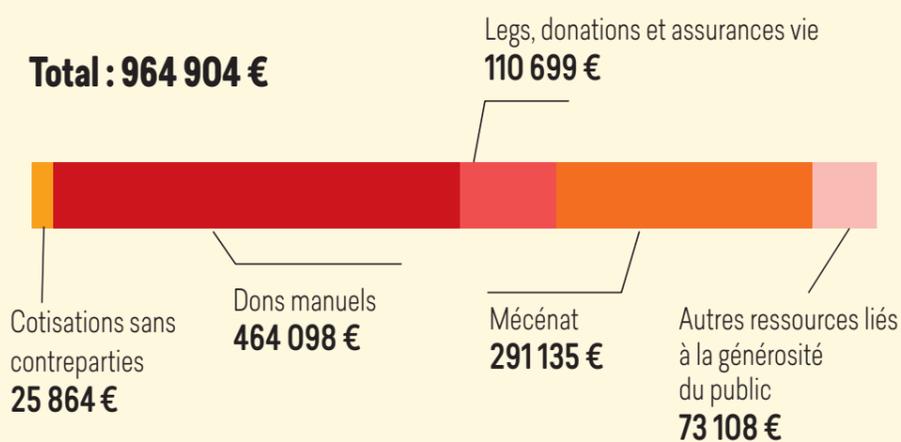
Le bilan comptable est une photographie de notre situation patrimoniale au 31 décembre 2020. Il détaille les fonds disponibles et les dettes contractées par la fédération.

Bilan actif	Net en k€ au		Bilan passif	Net en k€ au	
	31/12/20	31/12/19		31/12/20	31/12/19
Immobilisations corporelles et incorporelles	122,6	71,1	Fonds propres et réserves	881,7	335,9
Immobilisations financières	15,9	16,0	Résultat net de l'exercice	325,6	545,8
Actif immobilisé	138,5	87,1	Situation nette	1 207,4	881,7
Stocks	15,1	12,5	Provisions pour risques	286,5	159,0
Créances clients	7,6	7,8	Fonds dédiés sur autres ressources	155,6	
Créances fiscales et subventions	933,4	594,1	Emprunts	22,3	80,1
Autres créances	269,2	360,5	Dettes fournisseurs	188,9	217,9
Créances legs	100,6	0	Dettes legs	108,5	49,2
Valeurs mobilières et disponibilités	1 889,6	1 082,1	Dettes fiscales et sociales	363,6	390,7
Charges constatées d'avance	40,7	33,8	Autres dettes	50,0	49,5
Actif circulant	3 256,2	2 090,9	Dettes	1 175,5	946,3
Total de l'actif	3 394,7	2 178,0	Produits constatés d'avance	1 011,9	349,9
			Total du passif	3 394,7	2 178,0

VOTRE ENGAGEMENT EN 2020

Malgré une situation très difficile en 2020, la cause environnementale s'est maintenue et France Nature Environnement a pu compter sur ses donateurs, mécènes et partenaires, que nous remercions infiniment pour leur soutien.

Répartition des ressources issues de la générosité publique



Évolution des dons et legs entre 2017 et 2020

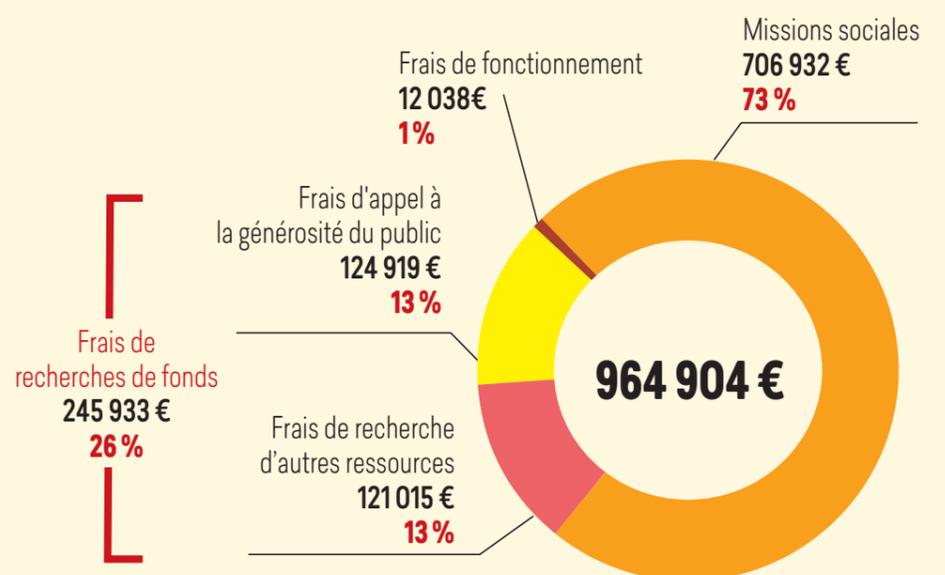


France Nature Environnement est financée par des subventions publiques, des parrainages par des entreprises privées souhaitant soutenir des projets ou actions portés par l'association, mais aussi par la générosité publique. Depuis plusieurs années, cette dernière enregistre une constante progression, principalement en raison d'un volume croissant de dons manuels.

Le montant des dons et libéralités s'élève à **464 098 €** en 2020, soit une augmentation de 9,67 % entre 2019 et 2020. Si les dons directs ont progressé en 2020 de 10,49 % par rapport à 2019, la hausse enregistrée vient principalement de la croissance du montant moyen du don, motivée par la prise de conscience des enjeux environnementaux.

La générosité est primordiale pour développer les moyens d'action de la fédération afin de préserver la nature et l'environnement. Elle s'exprime par plusieurs canaux : donateurs directs, offrant un soutien ponctuel ou régulier, détenteurs de produits bancaires solidaires tels que ceux du Crédit Coopératif et du Crédit Mutuel, ou plus récemment les Livrets de développement durable et solidaires, bénévoles qui soutiennent France Nature Environnement par de l'abandon de frais... Toutes et tous permettent de renforcer la stabilité de notre modèle économique, l'indépendance de l'association et sa capacité à agir.

Utilisation des ressources issues de la générosité publique



► 73 % - Missions sociales - 706 932 €

Les fonds collectés servent principalement à financer notre mission sociale : la protection de la nature et de l'environnement. Défense des aires marines protégées, promotion des énergies renouvelables, réduction des pollutions liées aux pesticides ou aux fumées des bateaux de croisière, protection des grands prédateurs, actions en justice contre le projet Cigéo d'enfouissement des déchets nucléaires ou contre le barrage illégal de Caussade : autant d'actions que la générosité nous aura permis de mener en 2020.

► 13 % - Recherche de fonds - Appel public à la générosité - 124 919 €

Outre les salaires des personnes en charge de la relation donateurs, les dépenses couvrent également les outils informatiques dédiés, avec en 2020 la modernisation du dispositif de paiement en ligne.

► 13 % - Recherche d'autres fonds - 121 015 €

Pour l'essentiel, ces dépenses couvrent les salaires des personnes en charge de la levée de fonds hors générosité.

► 1 % - Fonctionnement général - 12 038 €

Enfin, 1 % des recettes de la générosité permettent de couvrir une petite partie de nos frais de fonctionnement (locaux, assurances, etc.).

► Contributions volontaires en nature

Plus de 180 bénévoles sont impliqués au quotidien dans nos activités. En 2020, cela représentait plus de 19 348 heures de travail. **Cette contribution est estimée à environ 1 699 276 €, soit près de 30 % de nos ressources en 2020.**



Donner en confiance

Nous veillons à garantir à nos donatrices et donateurs transparence et rigueur dans l'utilisation des fonds qu'ils nous confient. Nos comptes sont contrôlés chaque année par un commissaire aux comptes et notre organisation est labélisée Don en confiance depuis 2012. Ce label est attribué aux organisations qui font preuve d'une bonne gouvernance, d'une gestion rigoureuse et désintéressée, de transparence financière, d'une communication et d'actions de collecte de fonds de qualité.

NOTRE ANNEE 2020

L'année 2020 a été bouleversée par la crise sanitaire de la covid-19. Malgré une situation très difficile, nous avons pu compter sur nos donateurs, mécènes et partenaires, que nous remercions infiniment pour leur soutien. Par leurs liens avec les pandémies, les enjeux environnementaux sont plus importants que jamais, et la clé pour un futur vivable et désirable. Alors que le temps presse pour agir pour le climat et la biodiversité, ce soutien nous est précieux pour continuer à porter nos exigences et nos solutions pour un monde vivable.



NOS ACTIONS EN BREF

Malgré une année 2020 marquée par un contexte sanitaire exceptionnel, nos activités n'ont pas faibli et nous sommes restés plus vigilants que jamais. Notre fédération s'investit dans le débat public et la participation à l'élaboration des politiques publiques. Sur ce volet, les négociations européennes autour de la politique agricole commune, le travail autour de la stratégie nationale pour les aires protégées ou encore le plan national santé-environnement 4 ont constitué des fils rouges en 2020.

Cette année, la plupart de nos publications ont particulièrement ciblé élu-es et professionnels : outre le kit *Solutions fondées sur la nature*, à destination des maires, nous avons poursuivi la publication des *Scopes*, avec la parution de l'*Éoloscope* et de l'*Éoloscope Offshore*, deux outils permettant d'évaluer l'impact des parcs éoliens terrestres et offshore. Autre exemple, le guide *Écomobilité et ÉcoQuartiers : construire un projet durable* s'appuie sur des expériences concrètes pour permettre aux élu-es de développer les mobilités douces.

Nous avons également remporté des victoires juridiques historiques, avec 236 affaires contentieuses suivies en 2020 et 79 % de succès : le Conseil constitutionnel a notamment validé l'interdiction de production et d'exportation des pesticides interdits en Europe. Dossier de longue haleine et emblématique de notre lutte pour la gestion quantitative de l'eau, deux acteurs principaux de l'affaire du barrage illégal de Caussade ont été condamnés à des peines de prisons ferme.

La pandémie a causé un arrêt brutal de nos actions habituelles d'éducation et de sensibilisation à l'environnement et à la nature. Nous avons néanmoins appuyé les associations du mouvement par le partage d'outils numériques et de documents ressources, mais aussi en réinventant les opérations annuelles comme la Semaine européenne de réduction des déchets, consacrée aux déchets plastiques.

Le travail de représentation et d'appui à nos associations membres face aux conséquences de la pandémie a représenté plus de 400 heures de travail.

Les actions de la fédération en appui à ses membres ont bien évidemment été plus loin. Nous avons soutenu nos membres dans leur lutte contre des projets aberrants et destructeurs, comme le projet de mégacentrale biomasse de Gardanne ou contre le projet Cigéo d'enfouissement des déchets nucléaires. Nous avons continué, en coopération avec nos associations, à développer Sentinelles de la nature, notre outil collaboratif de signalement des initiatives positives et des dégradations environnementales, pour lui permettre de fonctionner de manière plus décentralisée.

Ces actions, et bien d'autres, ont été rendues possibles grâce à votre soutien. Un immense merci : grâce à vous, ensemble, nous contribuons à défendre un monde vivable.



En 2021, France Nature Environnement a déménagé ! Nos bureaux sont désormais situés au 2 rue de la Clôture, 75019 Paris au sein d'Oasis 21, un tiers-lieu coopératif et engagé !

Covid-19

La pandémie de covid-19 a constitué une gigantesque tragédie à l'échelle de la planète : elle a aussi impacté l'activité de notre mouvement. La fédération s'est donc faite le porte-voix des associations de protection de la nature auprès du gouvernement. Nous avons réinventé ensemble nos activités, notamment l'éducation et la sensibilisation, mais aussi nos méthodes de travail. Et évidemment, nous sommes restés vigilants face aux atteintes à l'environnement permises par la pandémie, tout en promouvant le concept « Une seule santé ».



ZOOM SUR

Solutions fondées sur la nature

France Nature Environnement a choisi 2020, année des municipales, pour faire des *Solutions fondées sur la nature* son projet fédéral. Les élu-es de terrain détiennent bon nombre de clés pour appliquer ces solutions. Nous avons d'abord sensibilisé la fédération grâce à une série de webinaires et à la création d'un support pédagogique. En parallèle, nous avons conçu une boîte à outils de l'élu-e, concrète et inspirée de retours de terrain, qui a été consultée plus de 10 000 fois sur notre site internet.

Retrouvez plus d'informations dans notre rapport annuel en ligne rapport-activites.fne.asso.fr



Violences contre les associations

Diffamations, injures publiques, saccages de locaux, intimidations, agressions physiques : l'année 2020 a été émaillée de violences à l'encontre de bénévoles ou d'associations du mouvement. Face à la montée d'agressions et pressions en tout genre, nous avons lancé la campagne #CeJourOù et participé à la rédaction d'un rapport de l'Observatoire des libertés associatives, montrant que notre cas est loin d'être isolé. En novembre 2020, avec le Mouvement associatif, nous avons suivi de très près le projet de loi confortant le respect des principes de la République voté en 2021.